



# LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : [football.guyane@wanadoo.fr](mailto:football.guyane@wanadoo.fr)

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

---

Réunion du Jeudi 23 septembre 2025 : Début de la séance 20h30

### ORDRE DU JOUR :

- 1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
- 2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 11 SEPTEMBRE 2025
- 3- RENOUELEMENT DES COMMISSIONS DE LA LIGUE POUR LA SAISON 2025-2026
- 4- NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES POUR INTEGRER LES COMMISSIONS POUR LA SAISON 2025-2026
- 5- APPROBATION DE LA CHARTE ETHIQUE DES MEMBRES DE COMMISSIONS
- 6- VALIDATION DES CALENDRIERS FUTSAL
- 7- PRÉSENTATION DES PARCOURS DE FORMATION ET DU POLE GARDIEN DE BUT PAR LE DTR MARVIN DESMANGLES
- 8- POINT DE SITUATION DES YANA DOKO

### Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE ; Yannick MARIEMA-HORTH ; Roberto EUGENE ;; Florentin POPIEUL ; Muriel NOUREL-ICARÉ ; Andral CHALOT ; Muriel HIGHT ; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS; Yasmina MERILLE ; Désiré Harold KAKAÏ, Judes AGATHON; Teed GASPARD ;

### Absent :

Rollin BELLONY  
Faufé DJABA  
Bernadin MONIMONFOU

### Absents excusés :

Sandrine ASDRUBAL  
Guy Grégory PRÉVOT  
Franck JACQUET

## 1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- 1- Madame PHISO, la nouvelle Responsable administratif et financier fera sa prise de fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2025.
- 2- Stage d'immersion des U14F au Havre AC et Paris FC en partenariat avec les Pépites d'or du 973 du 16 au 28 octobre 2025.
- 3- La cérémonie officielle de remise des diplômes du BMF a eu lieu le mardi 23 septembre 2025 à la ligue de Football de Guyane.
- 4- Une formation initiale d'arbitre de Futsal s'est déroulée du 8 au 19 septembre 2025 à la Ligue de Football de Guyane.
- 5- Une formation initiale d'arbitre de foot libre a débuté ce lundi 22 septembre pour une durée de deux semaines à la ligue de Football de Guyane.

## 2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 11 SEPTEMBRE 2025

Après échanges et discussions.

### **LE COMITE DIRECTEUR**

À l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** de valider le Procès-Verbal du Comité Directeur du 11 septembre 2025.

## 3- RENOUELEMENT DES COMMISSIONS DE LA LIGUE POUR LA SAISON 2025-2026

Il est soumis à l'approbation du Comité de Direction le **renouvellement** des membres de commissions suivants :

<b>C.R.A : COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE</b>	
1	POPIEUL Florentin
2	HIGHT Muriel
3	PRÉVOT Guy Grégory
4	CHALOT Andral
5	BANTIFO ROGER
6	DUMAS SOPHIE
7	EMICA SARAH
8	GITTENS VANESSA
9	HODEBOURG EMMANUEL
10	MEDE JEAN-WIDLY
11	JOSEPH-DEVEAU SONIA
12	SOW MAMADOU KHALY
13	VERDA JOSEPH
14	MBAYA WA MBAYA Fils
15	NOEL Luxon

<b>C.R. APPEL : COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL</b>	
1	CABERIA Marie-Laure
2	CIPPE Loriane
3	JEAN-MARIE Stève
4	PIERRE-LOUIS Ludivine
5	GASPARD Karine
6	GIGON-DESORMERIE Thierry
7	RODNEY Fabrice
8	CLOTHILDE Mario

**C.R.F.D : COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ**

1	MARIÉMA HORTH Yannick
2	KAKAI Desiré Harold
3	JOHANNES Kenny
4	PATIENT Arnaud
5	CRIMEE Arnaud
6	DESTINE Dieuseul
7	CASTOR Eloïse

**C.R.D.E : COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE ET DE L'ÉTHIQUE**

1	MARIÉMA HORTH Yannick
2	GONCALVES ASSUNCAO Alexandre
3	HODEBOURG Emmanuel
4	POPO Saskia
5	SOW MAMADOU Khaly
6	ASSELOS Michel
7	BERTHIER Roland
8	DUJON Maurice
9	PELAGE Guy

**C.R.M.D.L : COMMISSION RÉGIONALE DES MUTATIONS ET DE DÉLIVRANCE DES LICENCES**

1	CHALOT Andral
2	HIGHT Muriel
3	ASDRUBAL Sandrine
4	MONIMONFOU Bernadin
5	GONCALVES ASSUNCAO Alexandre
6	MONTGENIE Richard
7	JAMES Christophe

**C.R.T.I.S : COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

1	GASPARD Teed
2	MONIMONFOU Bernadin
3	AGOSSA MIGIL
4	DABEEDIN RIDGE
5	HODEBOURG Emmanuel
6	FAUBERT Gérard
7	LINDOR Jean-Pierre
8	ADA Antoine
9	DESTINE Dieuseul
10	MILOCK Michelin Alex
11	POGENCY Yvan
12	SCHAHN Valentin

**C.R.S.L.C : COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE DES LITIGES ET CONTENTIEUX**

1	HIGHT Muriel
2	MERILLE Yasmina
3	AGATHON Judes
4	CHARLES Magguy
5	COUPRA Mélissa
6	FRANCOIS Patricia
7	PATIENT Arnaud
8	POPO Saskia
9	SOW MAMADOU Khaly
10	MBAYA WA MBAYA Fils
11	DENIS THEOLANDE Jeanine
12	ISSORAT Alain

**C.R.O.C : COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

1	GASPARD Teed
2	MARIÉMA HORTH Yannick
3	MONIMONFOU Bernadin
4	DARNAL Albert
5	NOUREL Didier
6	LOUISE Laure
7	FELIX Mario
8	RENAR Sarah
9	NOUVET Yannick
10	MONTGENIE Richard
11	BIEN-AIMEE Daan
12	OBRY Bérenger
13	SOW Mamadou Khaly
14	BERNADIN Findhet
15	PODENCY Yvan

**C.R.S.A : COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

1	Guy Grégory PRÉVOT
2	CHALOT Andral
3	ASDRUBAL Ludovic
4	AMOSIE Victor
5	CUSSET Charles
6	CARRENARD Wendy

**E.T.R : ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE**

1	POPIEUL Florentin
2	CHALOT Andral
3	KAKAI Desiré Harold
4	DARNAL ALBERT
5	CLAU Gilles
6	ASSARD Jean-Gilles

**D.J : DÉPARTEMENT JEUNES**

1	JACQUET Franck
2	KAKAI Desiré Harold
3	MERILLE Yasmina
4	DJABA Faufé
5	RENAR SARAH
6	BOECASSE BRUNO Marley
7	BIEN-AIMEE Daan
8	ADA Antoine
9	DESTINE Dieuseul

**C.R.M : COMMISSION RÉGIONALE MÉDICALE**

1	PRÉVOT Guy Grégory
2	BELLONY Rollin
3	AGATHON Judes
4	ASDRUBAL Sandrine
5	ADELSON Malika
6	HOUNHOU-GAN Eric
7	NOEL Luxon
8	DEROURE CORTE Arthur

9	PROPHETE Angie
10	RENAULT Alain
11	LEDU-KALALA Anastasie
12	GONDELE IPUNGA David

**D.O : DÉPARTEMENT OUEST**

1	POPIEUL Florentin
2	MONIMONFOU Bernadin
3	DJABA Faufé
4	AGATHON Judes
5	APAGUI NICOLAS
6	ROGER BANTIFO
7	VERDA JOSEPH
8	HOUNHOU-GAN Eric
9	MBAYA WA MBAYA Fils
10	AMOSIE Victor
11	BIEN-AIMEE Daan
12	BERNADIN Findhet
13	DIMA Nolsénia
14	JEAN-FRANCOIS Alain
15	PODENCY Yvan
16	RENAULT Alain
17	SANON Jeffousin

**D.F : DÉPARTEMENT FUTSAL**

1	Yannick MARIÉMA HORTH
2	NOUVET Yannick
3	ARAUJO BARATA Alain
4	CONSTANT Mathieu
5	IMFELD Andréa
6	JAMES Christophe
7	MACIEL FILHO Milienna
8	CLAU Gilles
9	SEBELOUE Sabrina
10	CONNELL Wendy
11	JAMES Christophe
12	CLOTHILDE Krystilla

**C.R.F. : COMMISSION RÉGIONALE FÉMININE**

1	POPIEUL Florentin
2	NOUREL ICARÉ Muriel
3	AGATHON Judes
4	JEAN-BAPTISTE-NICOLAS Patrick
5	DADEEDIN RIDGE
6	DAMAS SOPHIE
7	GITTENS VANESSA
8	LOUISE LAURE
9	NOUVET YANNICK
10	JOSEPH-DEVEAU SONIA
11	VERDA JOSEPH
12	BIEN-AIMEE Daan
13	OBRY Bérenger
14	BERTHIER Linley
15	DESTINE Dieuseul
16	SANTE Sophie

<b>C.R.A.C.S : COMMISSION RÉGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES</b>	
1	CAROUPANAPOULLE Steven
2	NOUREL ICARÉ Muriel
3	MARIEMA HORTH Yannick
4	DABEEDIN Ridge
5	HODEBOURG Emmanuel
6	DESTINE Dieuseul

<b>C.R Fafa : COMMISSION RÉGIONALE DU Fafa</b>	
1	ASDRUBAL Sandrine
2	BELLONY Rollin
3	EUGÈNE Roberto
4	AGATHON Judes
5	GASPARD Teed
6	AGOUSSA Migil
7	N'GUYEN VAN VAÏ Aline
8	PODENCY Yvan

<b>C.F : COMMISSION FINANCIÈRE</b>	
1	EUGÈNE Roberto
2	PRÉVOT Guy Grégory
3	AGATHON Judes
4	ASDRUBAL Sandrine
5	CAROUPANAPOULLE Steven

<b>C.R.D : COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS</b>	
1	Muriel HIGHT
2	NOUREL ICARÉ Muriel
3	AMARANTHE-HORTH Armide
4	BALUM Michel
5	HERISSE Carl-Henry
6	HODEBOURG Emmanuel
7	MOGES Henry-Claude
8	EMICA Sarah
9	ADA Antoine
10	BIEN-AIMEE Daan
11	JOSEPH Sonia
12	MONTGENIE Richard
13	PAULMIN Alain

## **LE COMITE DIRECTEUR**

*À la majorité des membres présents,*

**DÉCIDE** de valider le renouvellement des membres de commissions ci-dessus.

#### **4- NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES POUR INTEGRER LES COMMISSIONS POUR LA SAISON 2025-2026**

Il est soumis à l'approbation du Comité de Direction les nouveaux membres pour les commissions suivantes :

- Commission Régionale des Mutations et de Délivrance des Licences (CRMDL) : **Muriel ICARE-NOUREL ; Rudy MERILLE**
- Commission Régionale du FAFA : **Muriel ICARE-NOUREL**
- Commission Licence Club CONCACAF : **Iréné SAINT GEORGES ; Milock Alex MILOCK**
- Equipe Technique Régionale (ETR): **Rudy MERILLE**
- Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA) : **Alex MILOCK**

#### **LE COMITE DIRECTEUR**

*À la majorité des membres présents,*

**DÉCIDE** de valider les nouveaux membres de commissions ci-dessus.

#### **5- APPROBATION DE LA CHARTE ETHIQUE DES MEMBRES DE COMMISSIONS**

Après présentation, il est proposé au Comité de Direction d'approuver la nouvelle Charte éthique des membres de commissions.

Andral CHALOT rappelle que cette charte devra être lue et signée par chaque membre de commissions et remise par le Président de commission au secrétariat administratif.

#### **LE COMITE DIRECTEUR**

*À l'unanimité,*

**DÉCIDE** de valider la Charte éthique des membres de commissions

#### **6- VALIDATION DES CALENDRIERS FUTSAL**

Des créneaux ayant été supprimés, Yannick MARIEMA-HORTH, a expliqué les difficultés rencontrées pour trouver des installations pouvant recevoir les rencontres de futsal. A l'issue de ces échanges, il nous a soumis les calendriers Seniors féminin R1, Seniors masculin R1, Vétéran poule A et B.

#### **LE COMITE DIRECTEUR**

*À l'unanimité des membres présents,*

**DÉCIDE** de valider les calendriers Seniors féminin R1, Seniors masculin R1, Vétéran poule A et B.

Le calendrier R2 sera validé courant semaine prochaine. En tout état de cause, la compétition des équipes de la régionale 2 débutera par le premier tour de la coupe de Guyane le 5 octobre 2025.

## **7- PRÉSENTATION DES DIPLOMES FEDERAUX ET DU PROJET POLE GARDIEN DE BUT PAR LE DTR MARVIN DESMANGLES**

Le DTR Marvin DESMANGLES a présenté les parcours de formations fédérales en insistant surtout sur le parcours bénévole qui est plus adapté à notre configuration territoriale. Il a pour objectif de favoriser la formation des jeunes en proposant de mettre en place la formation relatives à l'obtention des Diplômes Fédéraux (DF) permettant d'animer et d'encadrer la pratique compétitive du football. Ces diplômes sont prépondérants dans la structuration technique des clubs.

Il existe 3 DF, dont 2 que l'équipe technique souhaite mettre en place sur le territoire

- **RESPONSABLE ECOLE DE FOOT (UEFA C / 800 €uros)**
- **COACH JEUNES (675 €UROS)**

Marvin DESMANGLES nous a également présenter le projet « pole gardien de but » comprenant le budget, les moyens matériels et humains.

Après échanges et discussions,

### **LE COMITE DIRECTEUR**

*À l'unanimité des membres présents,*

**DÉCIDE** de valider les deux projets suivants :

- Diplôme Fédéral Responsable Ecole de Football
- Projet Pole Gardien de But

## **8- POINT DE SITUATION DES YANA DOKO**

Pour donner suite à la clôture des candidatures au poste de sélectionneur des YANA DOKO, une commission d'analyse des candidatures a été constituée, regroupant plusieurs profils : Le Président de la ligue, les représentants de l'ETR au comité directeur, le Trésorier Général, le Directeur Technique Régional accompagné d'un Conseillé Technique, la Directrice Administratif et Financière, la Référente des événements et déplacements au Comité Directeur.

Une réunion d'analyse des candidatures aura lieu jeudi 25 septembre 2025. Une grille d'analyse a été réalisée à cet effet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 23/09/2025 à 23H50

La Secrétaire Générale Adjoint

**Andral CHALOT**



Le Président

**Steven CAROUPANAOULLE**



# CHARTE ÉTHIQUE MEMBRES DE COMMISSIONS

## Préambule

La présente charte est établie conformément aux Statuts et Règlements Fédéraux, notamment l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (Règlement Disciplinaire et Barème Disciplinaire), ainsi qu'à l'article L. 131-15-1 du Code du sport.

Elle définit cinq principes essentiels qui régissent le fonctionnement des instances du football. Ces principes sont interdépendants et s'imposent à tous les membres exerçant une fonction officielle au sein d'une Commission.

Chaque membre est tenu de lire, signer, respecter et appliquer cette charte. Une fois engagé, il s'efforcera, dans l'exercice de ses fonctions, de mettre en œuvre ses compétences afin de répondre aux exigences de la charte et de garantir la qualité des décisions prises.

La méconnaissance de la Charte peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires, pouvant se traduire par le prononcé d'une sanction disciplinaire. La violation de ces règles peut aussi constituer un motif d'exclusion du membre de la Commission ou du secrétaire de séance par le Comité de Direction de l'instance concernée, conformément à la procédure énoncée à l'article 3.1.2 du Règlement Disciplinaire de la Fédération Française de Football.

---

## 1. Loyauté et Engagement

Les membres de la Commission s'engagent à :

- soutenir les objectifs de la Commission,
- promouvoir une image positive de la Ligue de Football de Guyane et de leur fonction,
- mettre leurs compétences au service du football,
- agir avec responsabilité, en respectant les textes réglementaires et en faisant preuve de respect envers tous leurs interlocuteurs.

Ils veillent également à :

- favoriser la collégialité des débats et la solidarité dans l'application des décisions,
- accueillir et considérer les avis de chaque membre,
- éviter toute forme de pression morale, psychologique ou économique,
- rechercher le consensus avec rigueur et exigence.

## 2. Probité

Les membres s'engagent à appliquer les règles garantissant l'équité et l'intégrité du football, à veiller à leur respect et à sanctionner les manquements.

Ils s'interdisent toute forme de corruption : promesse, offre, acceptation ou sollicitation d'avantages, sauf s'ils sont de nature symbolique ou sans valeur significative, et ne visent aucun bénéfice personnel ou financier.

Ils s'engagent également à ne pas critiquer publiquement les instances dirigeantes de la FFF ou de la Ligue de Football de Guyane.

---

## 3. Confidentialité

Les membres et le secrétaire de séance sont tenus à la confidentialité concernant les faits, actes et informations portés à leur connaissance dans le cadre de leurs fonctions.

Les échanges doivent rester strictement internes à la Commission jusqu'à la publication officielle des décisions. Il est interdit de divulguer les contenus des débats, les positions ou arguments des membres, ou toute information non rendue publique.

---

## 4. Indépendance

Les membres de la Commission prennent leurs décisions en toute indépendance. Ils ne peuvent recevoir d'instructions extérieures à la Commission.

---

## 5. Impartialité

Les membres sont sélectionnés pour leurs compétences et afin de garantir une diversité d'opinions. Ils ne représentent ni leur club ni un intérêt personnel.

Ils doivent signaler tout conflit d'intérêt au président de leur organe. En cas d'implication directe ou indirecte dans une affaire, ils ne peuvent siéger lors de son examen.

Un membre ne peut participer à l'étude d'un dossier s'il en a déjà eu connaissance dans une autre Commission. Il doit alors se retirer du traitement de ce dossier.

**Nom et Prénom**

**Date**

**Signature**

*Précédée de la mention « lu et approuvé »*